

Hommage

En Novembre, deux dates nous invitent à nous souvenir et sont l'occasion de rendre hommage aux défunts. Elles nous rappellent que nous sommes de passage et que la vie est précieuse. Face à la COVID, nous avons fait le choix de la vie. Si la veille du 1er, la jeunesse insouciante s'amuse d'une version épouvantable de la mort, n'en prenons pas ombrage car c'est une occasion joyeuse de communiquer avec nos voisins. Le « jour des défunts », soyons rassemblés au-delà de nos convictions religieuses, spirituelles ou philosophiques et appliquons les gestes barrières.

La mort nous concerne tous mais les conditions du passage sont diverses. Nous sommes nombreux à espérer mourir chez nous, entourés de nos proches, à être accompagnés pour ne pas souffrir et surtout à avoir la liberté de choisir la façon de finir notre propre vie. Nous voulons ici rendre hommage au combat d'un de nos Marcheurs, ardent défenseur du droit à une fin de vie digne, apaisée et choisie. Ainsi, soutenons-nous le projet de loi visant à garantir les droits des personnes en fin de vie qu'il appelait de ses vœux. Légiférer sur ce sujet n'impose rien mais permet de lutter contre les inégalités actuelles car tous ne bénéficient pas d'un personnel médical compatissant ni de soins palliatifs. Cela permet aussi de protéger les droits des héritiers et des personnels soignants. La fin de vie, c'est aussi la dépendance des dernières années. On ne peut que se féliciter du projet de loi qui crée un nouveau risque, celui de la dépendance, et une 5ème branche de la sécurité sociale consacrée à l'autonomie.

Si Versailles est bien lotie aujourd'hui en capacités d'accueil, le vieillissement de la population et l'arrivée des baby-boomers au 4ème âge, la crise sanitaire et la multiplication des cancers vont accroître les besoins capacitaires en lits mais aussi en personnels. Localement, il nous appartient de développer les réseaux de santé et la prise en charge des patients à domicile, la coordination avec les aidants et les services d'aide à domicile qui sont source d'emplois, de mettre à disposition des lieux de ressourcement pour les aidants, de faire appel à la réserve sanitaire, de déployer un plan handicap ambitieux.

Le « jour du souvenir », nous célébrerons les soldats disparus et plus généralement les Français morts pour la France. Ce jour-là, rappelons-nous que la guerre est permanente. La démonstration réalisée par l'Armée de Terre à Satory nous a bien fait prendre la mesure de sa préparation à la « haute intensité ». Retransmise sur les réseaux sociaux, il est encore temps de la regarder. A notre niveau de citoyens, nous avons le devoir de défendre notre souveraineté : lutter contre la cybercriminalité, l'espionnage industriel, la désinformation, les trafics d'influence, les atteintes aux principes laïcs et républicains... Ce jour-là, nous rendrons aussi hommage à tous ceux qui, dans l'anonymat, nous protègent.

Anne-France Simon

Ensemblevivonsversailles.fr

ensemblevivonsversailles@gmail.com